

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT PAYS PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE



Pays Pyrénées-Méditerranée

Résidence Administrative • 6, boulevard Simon Batlle • 66400 CÉRET
TEL +33 (0)4 68 87 43 24 • FAX + 33 (0)4 68 87 37 89
www.payspyreneesmediterranee.org
APE 9499Z • SIRET 380 561 498 00037

COMPTE RENDU DE REUNION

Etabli par : Carine GONZALEZ CHABANNON

Objet : Assemblée Générale du Conseil de Développement du Pays Pyrénées-Méditerranée

Date : 04/05/2015

Lieu : THUIR

Présents

M. Alexandre REYNAL	Conseiller Départemental – Maire d'Amélie-les-Bains
M. René OLIVE	Conseiller Départemental - Président de la Communauté de Communes Des Aspres – Maire de Thuir
M. Alain TORRENT	Président de la Communauté de Communes du Vallespir – Maire de Céret
M. René BANTOURE	Président de la Communauté de Communes du Haut-Vallespir – Maire d'Arles sur Tech
M. Antoine ANDRÉ	Communauté de Communes du Haut-Vallespir
M. Louis CASEILLES	Communauté de Communes du Haut-Vallespir
M. Antoine CHRYSOSTOME	Représentant de la Société d'élevage – Maire de Corsavy
M. Jean SPELLE	Représentant du CRPF
Mme Andrée PIRIOU	Représentante FO et représentante du Collège Syndical
M. Claude FOURMENT	Président de l'Association de Chasse de Thuir
M. Christian GUFFROY	Secrétaire Général CFE CGC
Mme Brigitte DE SARS	Elue CGPME
M. Bernard PACCIANUS	Président du Basket Club des Aspres
M. Alain NAVARIN	Directeur Adjoint Unité territoriale des PO DIRECCTE LR
Mme Sylvia PENA	DGS Communauté de communes des Aspres
M. Henri ESTEVE	DGS Communauté de communes Albères Côte Vermeille
M. Cyril MICHEL	DDTM
M. Raymond PLA	Maire d'Ortaffa
M. Guillaume CERVANTES	Maire de Le Tech
Mme Marie-Laure CERVANTES	Conseillère municipale Mairie de Le Tech
M. Jean CHEREZ	Maire de Castelnuou
M. Laurent BERNARDY	Maire de Banyuls dels Aspres
Mme Béatrice CALVET GARRERA	Commissaire aux comptes
M. Philippe ADGE	Comptable
M. Jacques LAMOULERE	Intervenant de la Société EMSYS
Mme Carine GONZALEZ CHABANNON	Directrice Conseil de développement du Pays Pyrénées-Méditerranée
M. Cédric BORG, M. Pierre LE Men, Mme Mathilde GUITTET, Mme Lénaïc DEPONTAILLER PIRIOU, Mme Géraldine CAPRANI, Mme Françoise MARECHAL	Conseil de développement du Pays Pyrénées-Méditerranée
Mme Laura BARTRONS	Stagiaire au Conseil de développement du Pays Pyrénées-Méditerranée
Mme Aurélia GREIVELDINGER	Animatrice Pays d'Art et d'Histoire Transfrontalier

Membres représentés

M. Pierre AYLAGAS	Député - Président de la Communauté de communes Albères Côte Vermeille représenté par M. Henri ESTEVE
Mme Nicole GONZALEZ	Communauté de Communes Des Aspres représentée par M. René OLIVE
M. Alain ESCLOPE	Représentant de la Fédération Départementale de Chasse représenté par Mme Nathalie GILABERTE
M. Fabrice LORENTE	Président de l'Université de Perpignan représenté par Mme Brigitte CHEMARIN
M. Robert JEAN-PIERRE	Président de l'Association Citoyen dans les quartiers de Céret et représentant des associations culturelles d'intérêt collectif représenté par Mme Catherine DAVID
Mme Marine CRESSY	CAUE 66 représentée par M. Stéphane VALLIERE
M. Roland NOURY	Maire de Saint Jean Lasseille représenté par Mme Anne LESIMPLE
M. Claude FERRER	Maire de Prats de Mollo La Preste représenté par M. Bernard REMEDI
M. Pierre TAURINYA	Maire de Brouilla représenté par M. Claude COMMES
M. Marc DE BESOMBES SINGLA	Maire de L'Albère représenté par Mme TIXIER
M. Jean-François DUNYACH	Maire de Reynes représenté par M. FONS
Mme Huguette PONS	Maire de Montesquieu des Albères représentée par M. Jean-Louis CATALA
M. Yves PORTEIX	Maire de Sorède représenté par M. Christian BAILLET
M. Robert GARRABÉ	Maire de Saint Jean Pla de Corts représenté par Mme Annette AICARDI

Excusés

Mme Martine ROLLAND	Conseillère Départementale
Mme Marine PARRA-JOLY	Conseillère Départemental
Mme Ségolène NEUVILLE	Conseillère Départementale
M. André BORDANEIL	Communauté de communes du Vallespir
M. Jean-François DUNYACH	Communauté de Communes du Vallespir
M. Francis MANENT	Communauté de Communes des Albères Côte Vermeille/ Association Charles Flahaut
M. Thierry PAYROU	Représentant de la Viticulture
M. Renaud CARBONEIL	Représentant du commerce et du tourisme
Mme Andréa DIAZ GONZALEZ	Représentante du commerce international
M. André PRUJA	Représentant de la Fédération Départementale de Pêche
M. Philippe LEBARON	Directeur du laboratoire Arago de Banyuls sur Mer
M. Alexandre PUIGNAU	Président du SIGA du Tech
M. Jean-Louis GUICHARD	Représentant du Comité Olympique Sportif
M. Rémi NAVEAU	Directeur d'établissement et représentant du Collège Santé
M. Robert FORES	Directeur Général UPE 66
Mme Nathalie REGOND PLANAS	Présidente Association Albera Viva
M. Patrice HERMAN	Président de la chorale Déodat de Séverac
M. Gilles GIULIANI	Sous-préfet de l'arrondissement de Céret
M. Stéphane BARON	Directeur Pôle emploi antenne d'Argelès-sur-Mer
Mme Corinne GUIJARRO	Directrice Pôle emploi antenne de Céret
Mme Véronique RAMIREZ	Directrice Mission Locale Jeunes
Capitaine Duarte FERNANDES	Commandant de la gendarmerie départementale de Céret
Mme Claudine SUAREZ	Directrice Adjointe CAF
M. Jean PEYRONY	Directeur Mission Opérationnelle Transfrontalière
Mme Marjorie BOYER	Conseil Départemental
Mme Martine LECCIA	CCI
M. Guillaume LACQUEMENT	Université de Perpignan
M. Paul MACÉ	Directeur du musée Music de Céret
M. Serge SOUBIELLE	Maire de Bages
M. Yves BARNIOL	Maire d'Elne
Mme Nadia MELKOWSKI	Maire de Taulis

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Ordre du jour

- Rapport moral et financier 2014
- Perspectives et prévisionnel 2015
- « Aménagements numériques et rôle des collectivités »- Jacques LAMOULERE- cabinet EMSYS

Compte-rendu de réunion

René OLIVE, maire de THUIR et président de la Communauté de Communes des Aspres accueille les membres du Pays Pyrénées-Méditerranée (PPM) et laisse ensuite la parole à Antoine ANDRÉ, président du PPM, qui annonce l'ordre du jour et souligne que cette Assemblée Générale annuelle est un moment important, une occasion de faire un bilan de l'année écoulée et de prévoir l'avenir.

Il introduit le **RAPPORT MORAL** du Conseil de Développement du Pays Pyrénées-Méditerranée, il rappelle le périmètre, l'objet, les missions et les principes d'action.

Rapport Moral 2014

Présentation par la directrice et les chargés de mission du PPM.

Le territoire

En 2015 le territoire compte : **103 347 habitants (population légale)/ 58 communes/ 4 communautés de communes.**

La stratégie 2014/2020

2014 fut l'année de finalisation de la stratégie de Territoire 2014/2020. Après un travail conséquent d'évaluation, de diagnostic et de concertation menée en 2013, l'équipe technique du Pays accompagnée des partenaires du PPM a finalisé la synthèse des éléments recueillis dans les phases précédentes et a rédigé la stratégie 2014/2020.

Une première version validée en bureau en décembre 2014 a fait l'objet d'une présentation et d'une validation en Assemblée Générale du PPM le 6 février dernier.

Ce document cadre, construit dans le cadre d'une démarche ascendante, constitue la base stratégique exigée pour l'élaboration des candidatures, notamment aux fonds européens.

C'est la raison pour laquelle, en juillet 2014, une phase de recensement des projets a été engagée afin de vérifier la pertinence des axes stratégiques du territoire pour la période 2104/2020 et d'orienter les candidatures sur les sujets jugés comme prioritaires en termes de projets.

C'est sur cette base qu'ont été élaborées les candidatures LEADER et l'Approche Territoriale Intégrée (ATI) (fonds FEDER).

La gouvernance

Le Pays a procédé à une réforme statutaire, validée en Assemblée Générale le 16 juin 2014, modifiant, à la fois, la composition du collège des élus avec la disparition d'une représentation communale au profit de l'intégration des représentants des 4 communautés de communes, et la représentation du collège des élus et du collège socio-professionnel au bureau.

Le 30 juin 2014, l'élection du nouveau bureau et du nouveau président, monsieur Antoine ANDRÉ, a été validée à l'unanimité.

Suite à cette élection, un travail de réorganisation des commissions thématiques a été engagé de manière à mettre en cohérence leur structuration et leurs missions. Les premières commissions retravaillées ont été : la commission tourisme/ la commission transfrontalière et la commission Plan Climat Energie territorial.

Par ailleurs, dans le cadre de la réforme territoriale et la publication de la loi MAPTAM, un travail d'étude d'opportunité a été mené sur l'évolution de l'association en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR). Suite à cette analyse, un partenariat a été engagé avec l'Institut d'Etude Politique (IEP) de Toulouse afin d'évaluer, dans son organisation actuelle et dans le paysage institutionnel présent, la plus-value du Pays Pyrénées-Méditerranée, et ainsi identifier les besoins d'évolution en vue d'optimiser l'offre d'ingénierie sur le territoire. Cette étude a fait l'objet d'une restitution en mai 2015.

Outils financiers 2014

2014 a été consacré à la veille sur les différentes versions des programmes européens 2014/2020 afin d'apporter d'éventuelles contributions aux différents programmes et préparer les orientations des projets sur le territoire.

Concernant les enveloppes en gestion sur la période 2007/2014 (LEADER et FEP), 2014 fut aussi l'année de clôture des paiements des dossiers.

- LEADER

Leader 2007-2013 :

Bilan : 2 043 000€ pour 110 projets

Cette année a permis de programmer les derniers 300 000 € que nous avons obtenus en bonus grâce aux dotations complémentaires qui récompensent les territoires les plus dynamiques.

Ce sont 16 projets supplémentaires qui ont pu bénéficier des aides de l'Europe au travers de Leader :

- Four Solaire du Padre Himalaya à Sorède
- Espace Muséal des Cluses
- Boutique du CIMP à Céret
- Schéma de Développement Touristique d'Argelès-sur-Mer
- Site internet de Prats de Mollo
- Audioguides des caves Byrrh
- ...

Rappel : nous sommes actuellement en phase de clôture. Le dernier délai pour la remontée des demandes de paiement sera le 31 mai 2015, passé ce délai les fonds seront retournés à Bruxelles.

Leader 2014-2020 : La candidature

- Concertation Leader : plus de 40 réunions publiques
- Recensement des projets : plus de 320 projets pour 50 millions d'€
- Construction partagée de la stratégie
- Enveloppe demandée : 3 100 000 €

Les résultats devraient être connus à la fin du mois de juin 2015.

Candidature Leader 2014-2020 du PPM

« Dynamiser l'économie locale » : 3 axes

- 1. Aider directement l'entrepreneur local**
- 2. Mettre en place les conditions favorables**
- 3. Valoriser économiquement les ressources locales**

- **Axe 4 du FEP**

Sur la période 2011-2014, 28 dossiers ont été programmés pour un montant total de 610 750,00 € de Fonds Européens et de Fonds d'Etat, représentant un montant total de 1,3 M € pour l'ensemble des projets.

Cette année 2014 a vu la programmation de 12 projets représentant 25% de l'enveloppe globale. Parmi les projets :

- Le film-documentaire « Pêche artisanale du Rivage Méditerranéen des Pyrénées »,
- Plan de promotion des produits des Paysans de la mer et de la terre,
- ...

Cette année était également une année de clôture du programme avec l'obligation de mise en paiement des dossiers avant le 31 décembre 2014. Cependant, compte tenu de la programmation tardive de plusieurs dossiers, une dérogation a été demandée pour 6 dossiers et une dérogation générale accordée aux dossiers d'animation/gestion et d'acquisitions de compétences.

Une étude d'évaluation du programme a été réalisée en interne pour mesurer la mise en œuvre du programme et ses résultats sur le territoire. Une restitution sera effectuée courant de l'année 2015.

En ce qui concerne le FEAMP, le PO n'est pas encore validé par la commission Européenne et l'Etat et est en discussion avec les Régions pour la définition de cadres nationaux concernant les mesures régionalisables, notamment sur la mise en œuvre du programme de Développement Local mené pour les Acteurs Locaux. Par conséquent, il y a peu de chance qu'il y ait un appel à projet avant l'été 2015.

Mise en œuvre de la stratégie territoriale de gestion de l'eau

La clôture du projet Atelier Transfrontalier de l'eau (ATEII) engagé en partenariat avec le SIGATECH et le Consorci Alba Ter, a pris fin en 2013. Au cours de l'année 2014, au titre de chef de file, le Pays a poursuivi son travail de gestion administrative du dossier INTERREG afin d'assurer la finalisation des paiements pour les différents partenaires.

Au cours de l'année 2014 l'équipe du Pays a été associée aux travaux du SIGATECH, notamment dans le cadre du SAGE Tech-Albères et a poursuivi sa veille financière sur les nouvelles opportunités pour les projets liés à l'eau sur les différents fonds 2014/2020 (FEDER, Interreg, Massif Pyrénées...).

Mise en œuvre des Chartes Forestières de Territoire

- **Bilan 2014**

Le Pays Pyrénées-Méditerranée anime deux Chartes Forestières de Territoire dont l'objet est la gestion durable et multifonctionnelle des espaces forestiers. Ces démarches sont mises en œuvre de manière concertée avec les différents acteurs du territoire et une dizaine de réunions/manifestations ont été organisées dans ce cadre en 2014 mobilisant plus de 380 personnes.

En 2014, ce sont 12 actions qui ont été menées par le Pays et de nombreux autres partenaires dans le cadre des Chartes Forestières pour un budget total d'un million d'euros (dont 680 000 € d'investissement de la CCHV pour les travaux de réhabilitation du refuge de San Guillem).

L'évaluation quantitative des deux Chartes Forestières arrivant en fin de programmation (période 2009/2014) a été réalisée en 2014 et sera suivie en 2015 d'un volet qualitatif. Cette première étape démontre déjà une réelle dynamique de territoire avec plus de 2,6 millions d'euros investis localement sur la thématique forestière.

En ce qui concerne les trois actions portées par le Pays Pyrénées-Méditerranée en 2014 dans le cadre des Chartes Forestières de Territoire, ces dernières avaient toutes démarré en 2013 et ont pu être finalisées cette année.

Des actions opérationnelles ont été mises en œuvre en faveur du Bois Raméal Fragmenté et plus largement du broyat suite à l'état des lieux établi en 2013. Ainsi une plaquette de sensibilisation a été éditée et diffusée sur le territoire. En parallèle, des mises à disposition expérimentales et gratuites de Broyat Vert Criblé à la population ont été développées en partenariat avec le SYDETOM 66 et certaines collectivités locales.

Concernant l'étude de l'offre touristique en forêt, l'année 2014 fut consacrée à l'analyse des données et résultats d'enquête collectés en 2013 afin d'en ressortir les enjeux du territoire et plusieurs pistes d'actions. Certaines d'entre elles sont d'ailleurs actuellement mises en œuvre.

Enfin, l'action innovante visant à mieux intégrer la biodiversité en forêt a porté ses fruits avec des actions concrètes auprès des propriétaires forestiers, des animateurs et du grand public (mise en œuvre de l'IBP, création d'un film, organisation de formations et de conférences, etc.) ainsi que la validation d'une stratégie territoriale en faveur de la biodiversité en forêt. Près d'une trentaine d'actions ont été identifiées de manière concertée et cela constituera le volet « Biodiversité » de la nouvelle Charte Forestière de Territoire.

En effet, pour conclure sur les perspectives, le comité de pilotage des Chartes Forestières de Territoire a confirmé en février 2015 la volonté du territoire de poursuivre la démarche CFT et donc de procéder à la révision des CFT. Il a été validé d'aller vers une seule Charte à l'échelle du Pays Pyrénées-Méditerranée, permettant ainsi de mieux répondre aux évolutions contextuelles et d'intégrer les nouveaux enjeux du territoire (exemple de la filière du micocoulier).

Mise en œuvre d'une politique énergétique au Pays Pyrénées-Méditerranée

Notre chargée de mission Plan Climat Energie Territorial (PCET) a quitté ses fonctions fin janvier 2014. Avant son départ, l'étude d'opportunité de la création d'un service de Conseil en Energie Partagé (CEP) a été restituée en comité de pilotage. Ce travail identifiait 30 communes intéressées par ce service, listait l'ensemble des besoins émis par les communes et présentait une proposition de mise en place de la mission sur 3 ans.

Une partie des missions a été assurée par un chargé de mission sur 3 mois (jusqu'en août). Ce dernier, était à la fois en charge de la rédaction de la stratégie 2014/2020, de la coordination du suivi de l'opération d'accompagnement des communes post-COE et enfin du suivi des réunions techniques sur le sujet de l'énergie et plus largement en lien avec les enjeux du PCET. Faute de moyens pour pérenniser ce poste, les différentes missions ont ensuite été reprises par la directrice.

En septembre 2014 le ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie a lancé un appel à projet « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » auquel le Pays a répondu, pour le territoire, en concertation avec les 4 communautés de communes. Le PPM a été lauréat en février 2015 de cet appel à projet qui offre l'opportunité, pour la mise en place d'actions, d'émarger sur une enveloppe allant de 500 000 à 2 millions d'euros.

ENERGTUR - Aide à la diminution de la consommation énergétique dans les établissements touristiques.

Ce projet de coopération territoriale dans le cadre de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée a débuté en 2012. Il s'est terminé en mars 2014 avec le séminaire final à Montesquiou en Ripollès.

Il a été élaboré un outil informatique à destination des gestionnaires d'établissements touristiques afin de déterminer leur consommation énergétique et d'identifier les points de réduction de consommation. La particularité de cet outil est qu'il prend en compte les caractéristiques techniques françaises comme espagnoles.

L'objectif est de mettre en place une plateforme web qui permettra aux professionnels de faire leur propre autoévaluation.

Autres thématiques

Alternatives aux pesticides

En 2014, le Pays Pyrénées-Méditerranée a appuyé techniquement le Collectif Alternatives aux Pesticides 66 dans le cadre de l'actualisation de leur enquête auprès des communes du Pays. Cette enquête avait pour objectif de mieux connaître la politique communale en termes d'utilisation de produits phytosanitaires et d'alternatives. Au total, ce sont 51 communes qui ont répondu à l'enquête (représentant un taux de réponse de 88%) dont 24% s'inscrivent dans une démarche « Zéro pesticides » et 37% utilisent quelques méthodes alternatives en parallèle de produits phytosanitaires. Une réunion de restitution de ce travail a eu lieu le 10 juillet 2014 et a réuni 23 personnes (dont 13 communes), permettant de présenter les résultats et d'apporter des informations sur la réglementation et les outils existants pour limiter/stopper l'utilisation de produits phytosanitaires.

Animation concertée sur le territoire du massif de l'Albères pour la mise en œuvre d'une gestion durable de cet espace et de ses différents usages.

Afin de répondre à la problématique des bovins errants sur le massif des Albères. Le Pays a été missionné par le M. le sous-préfet de l'arrondissement de Céret pour la mise en œuvre d'une animation concertée à l'échelle transfrontalière.

Les premières réunions de travail techniques, rassemblant autour de la sous-préfecture, le PPM, la chambre d'agriculture et les représentants des éleveurs, la gendarmerie, la DDTM ont eu lieu en été 2013. Mais c'est au printemps 2014 que le groupe technique transfrontalier a été constitué à Céret en présence du service territorial de Figières de l'agriculture et élevage de la Généralitat de Catalogne. La première action a été d'établir une fiche de contacts techniques et de numéros d'urgence en transfrontalier afin de diligenter les informations de part et d'autre de la frontière.

Deux autres réunions ont eu lieu et il a été élaboré un plan d'action prenant en compte la multiplicité des acteurs et des problématiques. Le PPM a obtenu un financement auprès du Commissariat de Massif afin de mettre en œuvre cette animation sur l'année 2015 de manière à élaborer un plan de développement répondant aux problématiques identifiées.

Axe 2 : Stratégie territoriale en faveur de l'emploi et de la formation

Le territoire du Pays est depuis 1990 agréé Comité de bassin d'emploi ; dans ce cadre, l'équipe du Pays mène des actions d'animation territoriale et d'accompagnement des projets et porteurs de projets dans le cadre du Dialogue Social Territorial.

S'inscrivant dans un programme d'Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC), une chargée de mission a mis en place 4 actions, dans le cadre d'un partenariat fort avec les acteurs de l'emploi et de la formation comme avec les partenaires sociaux :

- Diagnostic emploi formation
- Action partenariale expérimentale sur la reprise transmission des entreprises en Haut-Vallespir
- Identification des besoins en formation et mise en œuvre de formations collectives pour les entreprises de ZAE (Vallespir)
- Enquête et proposition d'un processus de réponse de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences à l'échelle de l'Union des Parcs d'Activité Méditerranéens (Albères-Côte Vermeille Illiberis) auprès de 145 entreprises.

Faute de moyens pour pérenniser ce poste, une partie des missions sur cet axe ont ensuite été reprises par la directrice.

Insertion, Services, vie associative, Bistrot de Pays

Mobilité

Dans le cadre du partenariat avec le Master 2 aménagement de l'Université de Perpignan, une étude sur la mobilité a été réalisée. Après un diagnostic, les étudiants ont proposé des préconisations innovantes afin de faciliter la mobilité sur notre territoire. Engagée en 2013, cette étude a été restituée en février 2014.

L'équipe du Pays a aussi été associée à l'élaboration de la mission puis de l'étude de définition d'un schéma de mobilité durable sur le périmètre de la communauté de communes du Vallespir.

Culture

Mise en œuvre du Pays d'Art et d'Histoire Transfrontalier (PAHT) sur les opérations suivantes :

- Programme de visites guidées y compris dans le secteur privé (ex. entreprise Création Catalane à Saint Laurent de Cerdans),
- Rando patrimoine,
- Une offre et des livrets famille,
- La mise en œuvre de l'opération « Les Portes du temps »,
- La finalisation du site internet du PAHT.

Ces opérations sont portées par une équipe composée d'une directrice du service et de deux guides conférencières pour assurer les prestations en langue française et catalane.

L'année 2014 a aussi été l'année de finalisation de création du Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) pour le Pays d'Art et d'Histoire, dont l'arrêté a été signé en janvier 2015. Le transfert de l'activité et des moyens du PAHT sera effectué tout au long de l'année 2015.

Démarré en 2013, le projet de classement des 3 fêtes de l'ours en Vallespir dans sa phase opérationnelle a démarré en 2014 par la première étape :

Le classement à l'inventaire national des fêtes de l'ours du Vallespir, première étape à passer pour s'engager ensuite dans le dossier de classement UNESCO en partenariat avec le service du Pays d'Art et d'Histoire Transfrontalier et le ministère de la culture.

- Enquête et rédaction des fiches d'inventaire national du Patrimoine Culturel Immatériel (PCI).
- Animation du pilotage du projet (comité technique et de pilotage).
- Démarrage de l'inventaire des ressources documentaires des fêtes de l'ours en vue de l'élaboration d'un dossier de classement au Patrimoine Culturel Immatériel de l'UNESCO.

Mené en quelques mois, ce travail, reconnu pour sa qualité, a été récompensé par l'inscription de ces fêtes à l'inventaire national du Patrimoine Culturel Immatériel, le 17 décembre 2014.

Axe 4 : Mise en œuvre du schéma d'aménagement et de développement durable du tourisme du Pays Pyrénées-Méditerranée

En matière de développement touristique, le Pays Pyrénées-Méditerranée a accompagné et animé plusieurs dynamiques territoriales qui concernent :

- Le développement du tourisme à vélo, avec la réalisation d'une première carte touristique des itinéraires cyclables, ainsi que la participation à un projet transnational, financé par des fonds européens, qui consistait à la réalisation de packages touristiques pour promouvoir l'Eurovelo 8.
- Le développement des activités de pleine nature, avec la réalisation d'un état des lieux et la mise en place des premiers groupes de travail sur les filières « canyon » et « vélo ».
- La valorisation du patrimoine de mémoire de l'Exil Républicain Espagnol, avec la poursuite du travail engagé en 2013 à l'échelle transfrontalière.
- Le développement du tourisme transfrontalier, avec la mise en place de groupes de travail et d'un comité technique pour la construction d'un projet de développement touristique durable à l'échelle des Albères.

Par ailleurs, le Pays a réactivé sa gouvernance en matière de tourisme avec la réorganisation de la commission tourisme composée d'un comité technique et d'un comité stratégique qui s'est réunie pour la première fois, le 12 décembre 2014.

Pôle Touristique Pyrénéen « Canigó »

Mise en œuvre de 2010 à 2014 de 30 projets qui ont été financés dans le cadre de ce projet pour un montant de 801 000 € de Fonds Européens et de Fonds d'Etat avec 15 projets financés en Haut-Vallespir (620 292 €) dont 5 projets en 2014.

Axe transversal, l'animation transfrontalière du PPM

Tout au long de l'année, le PPM a été sollicité pour son expertise par des acteurs locaux (professionnels et collectivités locales) concernant des projets transfrontaliers émergents ou en cours (les routes gastronomiques catalanes, le chemin des Bonhommes, centre d'interprétation du Moyen-Age..., échange de jeunes des territoires ruraux sur les questions de l'emploi et de la formation). Par ailleurs, le PPM a aussi répondu à la demande de ses partenaires sud catalans pour participer à plusieurs projets de coopération transfrontalière subventionnés dans le cadre du « Fonds micro-projets » de la Généralitat de Catalogne et du Conseil Départemental 66 : RSE et outils web d'autoévaluation de la responsabilité sociétale pour les PME/TPE/ La Randonnée n'a pas de frontières (modifier la signalétique transfrontalière afin d'indiquer les villages de part et d'autre de la frontière)/ Le tourisme durable transfrontalier....

Par ailleurs, le PPM a été sélectionné, parmi d'autres territoires sur la chaîne des Pyrénées, pour être le sujet d'une étude commandée, au printemps, par la préfecture de la Région Midi-Pyrénées sur la pertinence de mettre en place des DLAL Transfrontaliers pour la période 2014/2020. La mobilisation importante des acteurs et des territoires frontaliers autour du PPM pour répondre à cette étude a conforté sa politique de développement transfrontalier. Bien que cette étude n'ait pas débouché sur la création de ces DLAL transfrontaliers, cette dynamique a confirmé la légitimité du PPM sur ce sujet. Ainsi, il a été décidé de créer une commission transfrontalière en début d'année 2015.

Suite à cette présentation, le président, Antoine ANDRÉ, remercie l'ensemble de l'équipe du Pays Pyrénées-Méditerranée dont il souligne la compétence, la disponibilité et le partage de ses compétences au service de l'ensemble du territoire.

Rapport financier 2014 présenté par Philippe ADGÉ, expert-comptable

Avant de laisser la parole à Philippe ADGÉ, expert-comptable de l'association, le président a tenu à préciser que la gestion difficile de la structure nécessite une grande rigueur. Faute de moyen, la structure a dû réduire ses moyens humains en ne remplaçant pas ou très peu certains postes. Le départ de chargé de mission entraîne une certaine perte de mémoire et d'expertise, difficilement remplaçable, une fois interrompue, sur le territoire. Or, le travail du Pays consiste à inscrire des actions dans une mémoire du territoire transmise par les équipes dirigeantes et techniques successives depuis de nombreuses années.

Le président évoque ensuite la fusion des Régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées et précise qu'au travers des travaux de réforme statutaire initiés par Francis MANENT, alors président, le Pays Pyrénées-Méditerranée renforce l'intérêt et la pertinence de l'échelle territoriale du Pays, la pertinence de la représentation des acteurs dans sa gouvernance. Le défi pour la structure est de pouvoir poursuivre cette mutation de manière à rester reconnu, dans cette future grande Région, notamment auprès de nos financeurs, comme territoire pertinent de projets et d'actions.

- **Présentation des comptes par le comptable sur support visuel**

Le comptable fait état d'une gestion rigoureuse de l'association et d'une structure financière saine mais précise que la structure financière n'est pas pour autant exceptionnelle et reste fragile. En effet, le niveau de trésorerie baisse et les délais de paiement des subventions sont extrêmement longs. Ainsi, le cap de l'année 2015, année de transition des différents programmes financiers, sera difficile à franchir malgré le passage de la contribution par habitant à 1.50 euro. L'exercice prévisionnel 2015, malgré les efforts de maîtrise des dépenses, serait déficitaire à nouveau.

- **Lecture du rapport de gestion par le commissaire aux comptes**

Comptes présentés et validés par Béatrice CALVET-GARRERA – Commissaire aux Comptes.

Le rapport de gestion 2014 ainsi que le rapport spécial et le rapport sur les comptes annuels qui certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé.

Il est proposé, dans ce bilan financier du PPM, que le déficit de l'exercice (-54 494.64 euros) soit affecté au compte de report à nouveau.

Le bilan financier 2014 est validé à l'unanimité.

Programme d'activité et budget 2015 présenté par Carine GONZALEZ CHABANNON - directrice

PROGRAMME D'ACTIVITE

- **Animation territoriale**
 - Mise en œuvre de la stratégie de territoire 2014/2020
 - Animation et révision des Chartes Forestières de Territoire

- Finalisation de la stratégie de développement touristique
- Lancement LEADER 2014/2020
- Animation des commissions (dont comité stratégique et technique)
 - Tourisme
 - Transfrontalier
 - PCET
 - Agenda 21
- **Mobilisation de fonds européens et autres pour le territoire**
 - Elaboration de la candidature LEADER (3,1 M d'€)
 - Elaboration de la candidature ATI FEDER FSE (7,1 M et 2,7 M) d'€
 - Elaboration des candidatures INTERREG et MED
 - Elaboration de la candidature FEAMP
 - Elaboration de la candidature « Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte » (500 000 à 2 M d'€)
 - Elaboration de la candidature DYNAMIC bois sur fonds Etat- ADEME (2,8M€ pour le territoire et 1,3M pour actions inter territoriales)
 - Elaboration de la candidature sur l'appel à projet de la DIRECCTE « Emploi et développement économique » (31 000€)
 - Autres candidatures et appels à projet : Massif Pyrénées, autre Etat...
- **Ingénierie de projets territoriaux**
 - Classement UNESCO des 3 fêtes de l'Ours (animation, coordination, gestion du projet)
 - Elaboration Guide du Routard PPM
 - Elaboration de modèles de packs touristiques transnationaux (vélo-route voie verte -EV8)
 - Coordination du projet de développement vélo-route voie verte en Pays Pyrénées-Méditerranée: création services- qualification des professionnels- qualité service/ entretiens, création d'itinéraires et boucles annexes/promotion-communication/connexion-intermodalité
 - Mise en place d'une formation pilote au niveau régional sur la qualification et les démarches qualité des services destinés aux touristes à vélo.
 - Elaboration et animation des projets transfrontaliers: Tourisme durable (CCACV)/ Bovins errants sur le massif des Albères / Tourisme de mémoire (exil)/ tourisme itinérance/ RSE/mobilité/
 - Mise en place et accompagnement du programme d'actions « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » sur les volets : Mobilité/ Performance énergétique/ Production d'énergies renouvelables/ Economie circulaire et circuits courts.

- Finalisation de l'enquête-recensement des entreprises de la filière bois du territoire du PPM
- Co organisation des Journées Internationales de la Forêt (mars 2015)
- Diagnostic « Schémas d'aménagement et de mise en fonction en bornes électriques pour vélo et voitures, en complément du premier schéma départemental, au sein du Pays Pyrénées Méditerranée » en partenariat avec le master aménagement de l'Université de Perpignan.
- Accompagnement et transfert des services et activités du Pays d'Art et d'Histoire Transfrontalier des vallées catalanes du Tech et du Ter.

En appui à l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de ces projets territoriaux nous mobiliserons **les compétences et moyens internes du Pays sur le Système d'Information Géographique (SIG), et autres outils de suivi et évaluation** des projets.

- **Accompagnement des porteurs de projet du territoire dans le cadre de :**

- LEADER- FEADER
- ATI FEDER
- CFT et DYNAMIC BOIS
- Territoires à Energie Positive
- Autre selon demandes et moyens

BUDGET 2015

Le budget, s'élevant à 411 200 euros, présenté pour 2015 est composé d'une majorité de recettes incertaines.

Par ailleurs, il sera nécessaire de mobiliser près de 40 000 euros supplémentaires, dont l'origine reste à identifier, pour arriver à l'équilibre.

Le programme d'activité et le budget 2015 sont validés à l'unanimité.

Fait à Céret, le 22/05/2015

Antoine ANDRÉ
Président du Pays Pyrénées-Méditerranée